



LOIRE-SUR-RHÔNE

SEYSSUEL

VIENNE

SAINTE-COLOMBE

SAINT-CYR SUR LE RHÔNE

Zonage

Zone définie au Plan Local d'Urbanisme

Zonage réglementaire des risques naturels

Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée du Rhône Aval

Se reporter en annexe du PLU - pièce n°6

- Zone rouge R1
- Zone rouge R2
- Zone bleue
- Zone jaune

Carte des aléas mouvements de terrain

Se reporter aux documents informatifs du PLU - pièce n°7

- Secteur inconstructible sauf exceptions (G3, G2, P3, P2)
- Secteur constructible sous conditions (G1)

Maîtrise de l'urbanisation autour de la canalisation de transport de gaz

Se reporter en annexe du PLU - pièce n°6

SUP 1 : 245m de part et d'autre de la canalisation

SUP 2 et 3 : 5m de part et d'autre de la canalisation

Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres, dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées

Zone de bruit
(abords de l'A7, la RD502, la RD386 et de la voie ferrée)

Informations

- Ligne de transport d'électricité - Servitude I4
(tracé à titre indicatif)
- Canalisation de gaz - Servitude I3
(tracé à titre indicatif)
- Voie ferrée